



ROTARY CLUB de GRASSE

DISTRICT 1730

ANNEE 2024- 2025

Club fondé en 1956

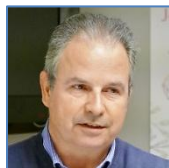
SIEGE :

La Closerie
Golf de Saint-Donat
270 route de Cannes
06130 GRASSE
Tel. 04 93 09 76 67

HORAIRES DES REUNIONS :

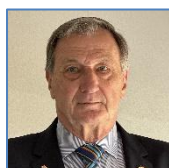
- Les 2èmes et 4èmes mardis
du mois Réunion à 19 h 00 et
Diner à 20 h 00
- Le 5ème mardi du mois Diner
avec conjoints

LE PRESIDENT 2024-2025 :



Michel DARBANS

LE GOUVERNEUR DU DISTRICT 1730 :



Yves BOYER

LA PRESIDENTE DU ROTARY INTERNATIONAL :



Stéphanie URCHICK

LE THEME 2024-2025 :



Site internet : www.rotary-club-grasse.org

AGENDA

Mois de Juin 2025 : Mois des Amicales du Rotary

**Samedi 7 Juin 2025 : Conférence de District au Palais des Congrès
à Saint-Raphaël - (inscriptions closes le 1^{er} juin)**

Mardi 10 Juin 2025 : Barbecue Party « Polio Plus » à 19 h 00

**Mardi 17 Juin 2025 : Finale du Challenge de l'Orthographe du Rotary Grasse
à l'Institut Fénélon à 15 h 00**

Mardi 24 Juin 2025 : Soirée de Passation de pouvoir à Saint-Donat à 19 h 30

Mois de Juillet 2025 : Mois de la santé de la mère et de l'enfant

Sauf modifications :

Mardi 15 Juillet 2025 : Réunion à Saint-Donat à 19 h 00 suivie du dîner

Mardi 29 Juillet 2025 : Réunion à Saint-Donat à 19 h 00 suivie du dîner

Le Comité

LE COMITE 2024-2025 :

Président : Michel DARBANS

Vice-Présidente : Sophie MARCUS-FOURNIER

Secrétaire : Sophie MARCUS-FOURNIER
Adjointe : Monique LE ROUX

Trésorier : Paul GERBAUD

Protocole : Cédric CAMPAGNO
Adjoint : Raphaël ISOPPO

LE CLUB CONTACT

SALSOMAGGIORE TERME (Emilie Romagne – Italie)
District 2072
www.rotarysalsomaggiore.it

*Le Club
Contact*

JEUDI 15 MAI 2025 : 4^{ème} REUNION PLENIERE « JdP 2025 »

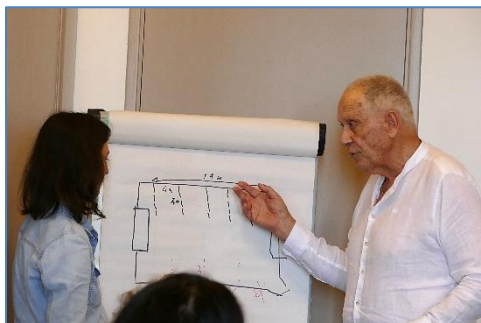
La 4^{ème} réunion plénière pour l'organisation de la **Journée du Parfum-Concours de Nez 2025** s'est tenue le 15 mai dans les locaux de Prodarom. Elle a réuni nos principaux partenaires ainsi que Myriam Daumas pour « Patrimoine vivant » et Philippe Massé pour Prodarom. Claire Lonvaud pour « Passion Nez » absente s'était excusée.



Beaucoup de sujets abordés au cours de la réunion en commençant par le visuel et l'affiche. Signalons le très beau travail effectué par **Ludivine Astier** qui a réalisé des « mood boards » pour chaque destination choisie par les équipes, pour Stéphanie Bidault qui doit réaliser l'affiche de cette édition 2025. Pour les non-initiés le « mood board » est un outil de création visuelle qui rassemble les sources d'inspiration de chaque destination : Londres, Laponie, Calabre et Canada.

D'autres sujets ont été abordés car non encore totalement réglés. On recherche toujours un Président d'honneur. Le choix du bénéficiaire est encore en discussion avec Xavier et la Présidente de l'association.

Alain a demandé aux quatre équipes principales les éléments qui permettent de communiquer sur les réseaux comme l'an passé : identité de la société, logo, titre de leur choix de destination, présentation du stand, etc.



Cette année les quatre stands principaux seront installés au niveau 3 du Palais afin de tenter de diriger les visiteurs vers le haut et ainsi de mieux les répartir. D'où la question de l'implantation de ces stands dans la salle du niveau 3 car ils ne pourront pas bénéficier des cloisons de premier niveau, mais seulement de grilles que l'on sait en nombre très limité. Il faut donc optimiser l'implantation des stands.

Petit changement au **Concours de Nez** qui voit apparaître une nouvelle catégorie. La catégorie Adultes est divisée en 2 : « Amateurs » et « Professionnels-Etudiants », sous-entendu étudiants en parfumerie, ce qui correspond mieux à ce que l'on constate parmi les concurrents du Concours chaque année.

Nous en savons plus sur les bougies, le produit dérivé 2025. Il faudra fournir pour fin juillet, avant mise en fabrication, 1 kg de compo par chaque équipe ainsi que les étiquettes autocollantes. La période de fin d'année est en effet chargée, d'où ce court délai. Liste des stands à faire, animations, tarifs d'entrée avec visite du MIP, plan Com' ont également été évoqués. La prochaine réunion aura lieu début juillet : sans doute le jeudi 10 juillet mais à confirmer.

L'ASSOCIATION D'INTERÊT GENERAL

Une association dite d'intérêt général qui ouvre droit, pour les dons qui lui sont faits, à une déduction fiscale, doit répondre à 3 critères fiscaux :

- Une gestion désintéressée donc bénévole
- Une activité non lucrative : ne doit pas avoir d'activité commerciale
- Les actions menées doivent bénéficier à un large public sans restriction discriminatoire

L'organisme sans but lucratif (OSBL) doit intervenir dans des domaines éligibles listés à l'art. 238-bis du Code général des impôts : avoir une activité et un objet philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou environnemental.

Répondant à ces critères l'association d'intérêt général peut donc émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs

CONVENTION INTERNATIONALE 2025



Official Site of the Host Organizing Committee

Du 21 au 25 juin 2025, au cœur des rocheuses canadiennes, Calgary accueillera la Convention internationale du Rotary.

Calgary promet « un voyage exaltant de connexions et d'inspiration, la participation à des discussions passionnantes, apprendre de conférenciers de renom et explorer les ateliers dans le cadre magnifique de Calgary ».

La participation à une Convention internationale est un moment privilégié à faire au moins une fois dans sa vie de rotarien. Elle permet de prendre conscience de la dimension véritablement internationale du Rotary.

BARBECUE POLIO PLUS

Nous renouvelons notre « buffet partagé » en faveur de Polio Plus inauguré avec succès en 2024. Cette année ce sera autour d'un barbecue. Chaque participant devant apporter entrée, fromage, dessert ou boisson.

Une belle occasion d'associer à cet événement unique dans le District nos familles, amis et connaissances dont l'équivalent du prix d'un diner au golf sera reversé à Polio Plus.

BARBECUE PARTY

ENSEMBLE CONTRE LA POLIO

Mardi 10 JUIN 2025
à 19h00

Office notarial
80 avenue Frédéric Mistral - Grasse

REMISE DE L'EMBLEME « SAVOIR-FAIRE LIÉS AU PARFUM »



Le 26 mai 2025 dans le cadre de la Villa Fragonard, notre club, ainsi qu'une cinquantaine d'autres récipiendaires, a reçu l'**Emblème** destiné à promouvoir l'inscription par l'UNESCO des « Savoir-faire liés au parfum au Pays de Grasse ». Cet Emblème, protégé et déposé à l'INPI par l'Association Patrimoine vivant a été créé dans le cadre de l'inscription des Savoir-faire liés au parfum au Pays de Grasse, au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO en novembre 2018.

L'Emblème peut être attribué à toute organisation à but non lucratif qui contribue à la mise en valeur des « Savoir-faire liés au parfum au Pays de Grasse » et à sa transmission aux générations futures. Une Charte d'engagement spécifique précise les conditions d'attribution et d'utilisation de l'Emblème et une Charte graphique est destinée à garantir une utilisation homogène et transparente de l'Emblème.

C'est donc dans ce cadre que la **Journée du Parfum**, organisée par notre club depuis 1999, a été en fait distinguée. Les objectifs de notre manifestation correspondent à ceux promus par l'association Patrimoine vivant, à savoir la diffusion, la transmission, la préservation, l'éducation des Savoir-faire liés au parfum dans toutes ses composantes : la culture de la plante à parfum, la connaissance des matières premières naturelles, leur transformation et enfin la composition du parfum.

Une cinquantaine de « praticiens » du parfum ont donc reçu ce « Certificat d'utilisation de l'emblème des « **Savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse** » en présence de nombreuses personnalités du monde du parfum grassois, des élus de la CAPG et des responsables de l'association Patrimoine vivant du Pays de Grasse.



BULLETIN DU ROTARY GRASSE – REUNION STATUTAIRE

REUNION ET DINER DU MARDI 27 MAI 2025 A SAINT-DONAT

Absent(e)s excusé(e)s : Jean-Pierre Roux – Victor Marcus – Alain Le Roux – Monique Le Roux - Paul Gerbaud

L'ordre du jour. Assemblée générale extraordinaire – Conférence statutaire de Jean-Baptiste Merle – Françoise pour le Challenge de l'orthographe – La jeune américaine Olivia (YEP) – Jean-Jacques pour la soirée Polio Plus du 10 juin – Michel pour la Conférence de District du 7 juin – Questions diverses.

Le Président a rappelé que la convocation à cette **AGE** avait pour seul objet la modification de nos statuts visant à y introduire la qualification d'association d'intérêt général (voir les critères ci-dessus page 2). Celle-ci ayant elle-même pour finalité l'obtention de la déductibilité des dons par l'administration fiscale. Sans réponse de sa part dans un délai de 6 mois, la demande est considérée comme admise. L'assemblée a voté à l'unanimité la modification de nos statuts.



La parole est aussitôt passée à **Jean-Baptiste** pour sa conférence statutaire au cours de laquelle il a parlé de son parcours et dans un second temps de Publicité et Parfum et des ressorts publicitaires de certaines marques comme l'humour ou les rêves.

Comme pour une marque, un parfum se construit autour d'attributs stratégiques : sa formulation incarne le positionnement, traduit une promesse sensorielle et cible un public précis. Pour finir un test de reconnaissance olfactive d'un parfum célèbre (Terre d'Hermès) nous a été proposé. Merci à Jean-Baptiste pour cette conférence savante.

Participante au YEP (Youth Exchange Program), la jeune américaine **Olivia** a fait part, en un très bon français, de son expérience et de son vécu après une année scolaire passée en France, de ses émotions, de ses découvertes et de ses étonnements aussi.

Françoise Laville est intervenue au sujet du **Challenge d'Orthographe** dont la finale aura lieu le mardi 17 juin à partir de 15 h à l'Institut Fénélon (site Tombarel). Elle a rappelé le principe : une dictée mensuelle pour les 8 classes de primaire de Fénélon.



Les deux meilleurs élèves de chaque classe, soit 16 élèves, participeront à la dictée finale. La meilleure classe se verra récompenser par des lots de livres (liste fournie par les enseignants) et un goûter offert par le Rotary réunira tous les élèves, les parents, les enseignants et les membres du club qui voudront bien venir.

Les intervenants ont été nombreux ce soir. **Jean-Jacques Titon** est revenu sur la « Barbecue Party » du 10 juin au profit de Polio Plus. Il a remercié Charles-Henry de nous accueillir encore une fois dans son jardin d'Eden de l'avenue Frédéric Mistral. Une belle occasion pour inviter amis et connaissances et de leur faire découvrir la réalité rotarienne. Il rappelle aussi que sera présente Véronique Thouvenot, Coordinatrice régionale Polio Plus ainsi que Ghassan Andraos et son épouse.



Cette soirée sera également celle des remerciements aux sponsors du Trophée de golf du 4 mai et de la remise du chèque aux parents de Louca. Charles-Henry nous informe que Jérôme Viaud, le Maire de Grasse, sera présent.

Michel rappelle que la **Conférence de District 2025** se tiendra le 7 juin à Saint-Raphaël. Il incite à s'y inscrire et encourage surtout les jeunes rotariens à y assister. Les inscriptions, prises en charge par le club seront closes le 1^{er} juin.



Yves Isaia a fait le tour des tables pour recenser les participants au Barbecue Polio Plus et connaître ce que chacun est susceptible d'apporter : entrée, fromage, dessert et/ou boissons. Le plat de résistance sera constitué par le barbecue et nous aurons le plaisir de déguster des saucisses, non pas de Toulouse (fake new) mais de Carcassonne !

Autre intervention, celle de **Sophie et Jean-Paul** qui ont rendu compte de la cérémonie de remise des Emblèmes « Savoir-faire liés au parfum au Pays de Grasse » du 26 juin à la Villa Fragonard (voir ci-dessus page 3).

En fin de réunion, Xavier et Julien ont dévoilé le **Dossier de partenariat Journée du Parfum 2025** très professionnel réalisé par Ludivine Astier. Un document très complet destiné à la sollicitation de sponsors. Un grand merci à Ludivine pour ce beau travail. Un document comme celui-là devrait bien nous aider dans la recherche de partenaires.

BULLETIN DU ROTARY GRASSE – DANS L'ALBUM DU CLUB

LE 28 JUIN 2016 : PASSATION DE POUVOIR AU « CROISETTE BEACH »

Passation de pouvoir délocalisée à Cannes entre Yves Augeix et Alain Le Roux, en présence de nombreux invités : **Philippe Westrelin**, Premier Adjoint de la Mairie de Grasse et représentant Jérôme Viaud, Maire de Grasse, **Jean Thomas**, Adjoint du Gouverneur et membre de Grasse Amiral représentant Machiko Wakai, Gouverneur du District, les Présidents en exercice des clubs Grasse Amiral, **Bernard Lambert** et Grasse Princesse Pauline, **Mireille Miquelis**, le Trésorier du club Cannes Aegina, **Alain Peirin** et **Denise Peirin** son épouse, Présidente élue du club Inner Wheel de Cannes. Plusieurs membres du club Inner Wheel Pays de Grasse : Mythèse Mallaval, Viviane Tournaire, Monique Bodifee, Stéphanie Delattre.



PROCHAIN BULLETIN LE 11 JUIN 2025